

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**REUNION DU MARDI 26 JANVIER 2010**

L'an deux mille dix, le vingt six janvier à 20 heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de St-Hilaire-du-Harcouët, dûment convoqués le 19 janvier 2010, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur BADIOU Gilbert.

Etaient présents : MM. BADIOU, PREVEL, THOMASSE, Mme LESIGNE, M. MOULIN, Mme DUFOUR, MM. GARNIER, JEAN-BAPTISTE dit DOMINIQUE, BOUDIN, LANGLOIS, Mme JAMET, MM. CORBIN, HESLOUIN, Mmes NOUGAYREDE, COUSIN, SEGUIN, Melle GESLIN, MM. GANNE, RIVIERE, BOUTELOUP & Mme POISNEL.

Avaient délégué leur pouvoir : Mme PELCHAT à M. BADIOU, Mme GUERMONT-BERNARDI à M. GARNIER, M. BRIONNE à M. CORBIN, Mme ROUSSELLE à M. BOUTELOUP.

Etaient absents : Mme KEROUAS & M. HOUSSARD.

Mme SEGUIN, désignée conformément à l'article L 121-14 du Code des Communes remplit les fonctions de secrétaire de séance.

**Adoption du procès verbal de la séance du 08 décembre 2009**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal adopte le procès verbal de la séance du 8 décembre 2009 par 25 voix pour et 0 contre.

**1) MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la modification apportée au tableau des effectifs présenté ci-dessous :

<i><b>SUPPRESSION</b></i>			
<i><b>Cadres ou emploi</b></i>	<i><b>Catégorie</b></i>	<i><b>Effectif budgétaire</b></i>	<i><b>Total des effectifs</b></i>
Attaché de Conservation du Patrimoine	A	Temps non complet	1

**2) DOTATION GLOBALE D'EQUIPEMENT (DGE), PROJET DE VOIES DOUCES**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à lancer les dossiers de demande de subvention concernant le projet de voies douces présenté ci-dessous.

Certains axes ont été identifiés pour qu'on y aménage des bandes cyclables.

Coûts approximatifs en HT	Signalisation	Aménagements
<b>RUE DE L'EGYPTE</b>	17 000 €	
Section entre rue de Marly et rue de Mortain		
Ne comprend pas : pistes du marché couvert et les carrefours rue de Marly		
<b>RUE DE LAPENTY</b>	6 000 €	
<b>BOULEVARD DE SAVIGNY</b>	25 000 €	94 000 €
<b>BOULEVARD DE SAVIGNY</b>	1 700 €	33 000 €
<b>RUE BEAUSEJOUR A RD 977E</b>		
<b>RUE RIFFAUDIERE</b>	3 500 €	
<b>TOTAL signalisation et aménagements</b>	<b>53 200 €</b>	<b>127 000 €</b>
<b>Total général HT</b>	<b>180 200 €</b>	
<b>TVA à 19,6 %</b>	<b>35 319 €</b>	
<b>TOTAL GENERAL TTC</b>	<b>215 519 €</b>	
<b>DGE possible 25 %</b>	<b>53 879 €</b>	
<b>Reste à charge pour la ville</b>	<b>161 640 €</b>	

La mise en place de ces itinéraires impliquera des modifications diverses

- sur les sens de circulation
- sur le stationnement
- sur la largeur des voies

L'estimation du coût des travaux s'élève à 215 519 € TTC

Ces prestations sont éligibles au titre de la DGE qui peut s'élever à 25% maximum du montant total, soit 53 879 €, le reste à charge pour la ville, serait de 161 640 €.

Le planning de réalisation

Les travaux se dérouleront après le 31 mars, pour se terminer en fin d'année 2010.

### **3) DOTATION GLOBALE D'EQUIPEMENT (DGE), PROJET D'AMÉNAGEMENT DES VOIRIES DE LA ZONE D'ACTIVITÉS DE LA FOSSE AUX LOUPS ET DE SES ABORDS**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à lancer les dossiers de demande de subvention concernant le projet d'aménagement des voiries de la zone d'activités de la Fosse aux Loups et de ses abords présenté ci-dessous.

#### **PRESENTATION DU PROJET**

##### *1 Situation actuelle*

Les voies actuelles sont dégradées. Le profil en travers actuel se compose d'une partie chaussée de 7 m et de deux accotements stabilisés avec un caniveau CC1 sur un côté pour l'écoulement des eaux pluviales. Il n'y a pas de trottoirs formalisés, ce qui rend la circulation piétonne délicate, voire dangereuse.

## 2 Consistance du projet

- Aménagements de trottoirs – pose de bordures des 2 côtés de la chaussée
- Réhabilitation réseau eaux pluviales
- Renforcement de chaussée avec reprise partielle de structure
- Aménagement aire de stationnement
- Aménagements espaces verts
- Renouvellement de l'éclairage public avec mise en place de matériel réducteur de consommation d'énergie

## 3 Les travaux comprennent :

### Terrassement-purges :

- Libération des emprises – dépose de caniveaux
- Terrassements généraux avec évacuation
- Fraisage – scarification de chaussée

### Eaux pluviales :

- Construction des ouvrages de collecte et d'évacuation des eaux de ruissellement

### Voirie :

- Pose de bordures et caniveaux
- Construction de trottoirs en finition enrobé rouge
- Construction et renforcement chaussée avec matériaux GNT 0/60, 0/31,5 et béton bitumineux

### Espaces verts :

- Préparation des sols avec apport terre végétale
- Engazonnement
- Plantation massifs arbustifs

## **EVALUATION DU PROJET**

- Estimation voirie avec génie civil pour fibre optique : 470 000 HT, soit 562 120 € TTC
- Eclairage public : 80 000 HT, soit 95 680 € TTC
- Seule la partie voirie est éligible à la **DGE**, soit 25% maximum de 562 120 € TTC = **140 530 €**

**Le projet a été évalué dans sa globalité à : 550 000 € H.T.**

Total HT	=	550 000 €
TVA 19,6 %	=	107 800 €
Montant opération	=	657 800 €

*DGE possible* = - 140 530 €

**Reste à charge ville = 517 270 €**

## **PLANNING D'EXECUTION DES TRAVAUX**

Les travaux se dérouleront après le 31 mars, pour se terminer en fin d'année 2010.

## **FINANCEMENT**

Outre les fonds propres et le recours à l'emprunt, la commune peut prétendre à une aide de l'état au titre de la Dotation Globale d'Équipement (DGE) pour la programmation 2010, concernant les travaux inscrits en catégorie 2 : voirie communale.

Le montant des travaux pouvant obtenir une subvention, a été évalué à : 562 120 € TTC pour une part DGE de 25 % maximum, soit : 140 530 €, resterait à charge pour la ville : 493 350 € sur la partie éligible du projet.

### **4) DOTATION GLOBALE D'EQUIPEMENT (DGE), PROJET DE RÉNOVATION DES GROUPES SCOLAIRES ET DE CRÉATION DE VESTIAIRES ET SANITAIRES POUR LA CUISINE CENTRALE DE LECROISEY**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal, autorise Monsieur le Maire à lancer les dossiers de demande de subvention concernant le projet de rénovation des groupes scolaires LECROISEY et BEAUSEJOUR et de création de vestiaires et sanitaires pour la cuisine centrale de LECROISEY présenté ci-dessous.

#### **Groupe scolaire LECROISEY**

L'école maternelle compte 75 élèves et l'école élémentaire 126 élèves. Le diagnostic de Manche Energie (avec des coûts moyens basés sur des indices généraux) fait ressortir pour l'école élémentaire, qu'il faut remplacer les menuiseries (fenêtres actuelles vétustes, en bois) par des menuiseries en aluminium, qu'il faut isoler les murs extérieurs par du bardage bois avec isolation de 10 cm de laine de verre et isoler les combles par un minimum de 30 cm également de laine de verre et, le diagnostic « d'Architecture Mouvement » du 15/01/2010 ajoute une VMC simple flux et fait apparaître des coûts différents de l'ensemble de l'opération, plus réalistes avec les prix actuels du marché, pour un coût total de 345 000 € HT (au lieu de 240 000 €, soit + 43,75%) et **412 620 € TTC**.

Le coût prévisionnel s'élève à 345 000 € HT, soit **412 620 € TTC**

Le financement prévisionnel se répartit comme suit :

**DGE :** Plafond de 120 000 € pour une collectivité de plus de 1 000 habitants, pour une école avec 4 classes et plus : 60 %, soit **72 000 €**

**Ville :** le reste à charge, hors éventuelle subvention de l'ADEME, soit : **340 620 €**

**Les travaux devront être réalisés pendant l'été, dès la fin de l'année scolaire 2009/2010, pour être achevés à la rentrée scolaire 2010/2011.**

## **Création de vestiaires et sanitaires pour les personnels de la restauration scolaire à la cuisine centrale implantée dans le groupe scolaire LECROISEY**

Le groupe scolaire LECROISEY comprend également la cuisine centrale qui approvisionne les deux groupes scolaires. Elle confectionne environ 337 repas par jour dont 37 pour les commensaux et 130 repas sont livrés à la cuisine de réchauffe de BEAUSEJOUR. Lors d'un passage des services vétérinaires le 2 avril 2009, à la cuisine centrale de LECROISEY, il a été noté que le local vestiaire n'est pas contigu à la cuisine, ce qui implique que les personnels doivent traverser le préau pour se rendre en cuisine. Par ailleurs, la cuisine ne possède pas ses propres toilettes et les personnels doivent se rendre dans ceux des élèves.

Cela implique que ces locaux sont à créer et qu'ils doivent être fermés par une cloison toute hauteur, correctement ventilés, avec à la sortie, une pièce « sas » fermée également sur toute la hauteur et munie d'un lave-mains à commande non manuelle. Cela impliquerait la construction d'une annexe accolée à la cuisine, de 55 m<sup>2</sup>, comprenant tout ce qui est requis par les services vétérinaires.

Ce n'est cependant pas directement de la restructuration de cantine, par rapport à ce que prévoit la circulaire préfectorale et comme des observations émanent déjà des services vétérinaires, je me permets de solliciter la DGE sur dossier, au titre des gros travaux d'aménagement et d'entretien des locaux scolaires, en même temps que les autres projets présentés dans ce courrier.

Le coût prévisionnel s'élève à 90 000 € HT, soit **107 640 € TTC**

Le financement prévisionnel se répartit comme suit :

**DGE :** Plafond de 120 000 € pour une collectivité de plus de 1 000 habitants, pour une école avec 4 classes et plus : 60 %, soit **64 584 €**

**Ville :** le reste à charge, hors éventuelle subvention de l'ADEME, soit : **43 056 €**

***Les travaux devront être réalisés pendant l'été, dès la fin de l'année scolaire 2009/2010, pour être achevés à la rentrée scolaire 2010/2011.***

## **Groupe scolaire BEAUSEJOUR**

L'école primaire qui compte 55 élèves répartis en maternelle et 78 élèves répartis en élémentaire, comporte des menuiseries extérieures de la maternelle et de l'élémentaire qui sont à changer. En effet, elles sont en bois simple vitrage et leur durée de vie est atteinte. Elles seraient remplacées par des fenêtres aluminium double vitrage, ce qui contribuerait à assurer une meilleure isolation thermique et phonique.

Le coût prévisionnel s'élevait à 68 000 € HT, soit 81 328 € TTC, avec l'estimation de Manche Energie de mars 2009 (avec des coûts moyens basés sur des indices généraux) mais, en prenant les ratios du diagnostic « d'Architecture Mouvement » du 15/01/2010, qui laissent apparaître des coûts différents de l'ensemble de l'opération, plus réalistes par rapport aux prix réels du marché, soit, + 43,75%, cela donne désormais : 97 750 € HT, soit : **116 909 € TTC.**

Le financement prévisionnel se répartit comme suit :

**DGE :** Plafond de 120 000 € pour une collectivité de plus de 1 000 habitants, pour une école avec 4 classes et plus : 60 %, soit **70 145 €**

**Ville :** le reste à charge, hors éventuelle subvention de l'ADEME, soit : **46 764 €**

***Les travaux devront être réalisés pendant l'été, dès la fin de l'année scolaire 2010/2011, pour être achevés à la rentrée scolaire 2011/2012.***

*Le total général de ces projets de travaux s'élève à : **637 169 € TTC** et la **DGE** pourrait intervenir à hauteur de **206 729 €**, ce qui laisserait un reste à charge pour la ville de **430 440 €**, hors éventuelle subvention de l'**ADEME**.*

## **5) DOTATION GLOBALE D'EQUIPEMENT (DGE), PROJET DE RÉNOVATION DES GYMNASES**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à lancer les dossiers de demande de subvention concernant le projet de rénovation des gymnases Marly, Lecroisey et Beauséjour présenté ci-dessous.

### **Complexe sportif MARLY, isolation et chauffage**

- VMC vestiaires (4 313 € HT)
- Temporisation et détection de présence dans les salles de judo et de ping-pong (7 188 € HT)
- Mise en place d'un système double flux performant pour les salles de judo et de ping-pong (93 438 € HT)
- Mise en place d'une chaufferie gaz performante (158 125 € HT)
- Mise en place d'un ventilateur VMC modulant avec sonde hygrométrique (7 188 € HT)

Le coût prévisionnel s'élève à 265 939 € HT, soit **318 063 € TTC**

Le financement prévisionnel se répartit comme suit :

**DGE** : 30% d'une dépense plafonnée à 100 000 € TTC, soit **30 000 €**

**Ville** : le restant, soit : 288 063 € TTC

***Les travaux commenceront après le 31 mars 2010, pour s'achever en fin d'année.***

### **Complexe sportif MARLY, toiture**

- Réfection de la toiture qui est vétuste et compte de nombreuses dégradations qui occasionnent des fuites lorsqu'il pleut.

Le coût prévisionnel s'élève à 143 750 € HT, soit **171 925 € TTC**

Le financement prévisionnel se répartit comme suit :

**DGE** : 30% d'une dépense plafonnée à 100 000 € TTC, soit **30 000 €**

**Ville** : le restant, soit : 141 925 € TTC

***Les travaux commenceront après le 31 mars 2010, pour s'achever en fin d'année.***

### **Gymnase LECROISEY, isolation et chauffage**

- VMC vestiaires (5 750 € HT)
- Chauffage par panneaux rayonnants depuis la chaufferie (106 625 € HT)
- Bardage solaire avec système de ventilation (345 000 € HT)

Le coût prévisionnel s'élève à 457 575 € HT, soit **547 260 € TTC**

Le financement prévisionnel se répartit comme suit :

**DGE** : 30% d'une dépense plafonnée à 100 000 € TTC, soit **30 000 €**  
Ville : le restant, soit : 517 260 € TTC

**Les travaux commenceront après le 1<sup>er</sup> janvier 2011, pour s'achever en fin d'année.**

### **Gymnase BEAUSEJOUR, isolation et chauffage**

- VMC vestiaires (5 031 € HT)
- Salle de sport : isolation du plafond par 20 cm de laine de verre et mise en place d'une double peau avec isolation de 12 cm de laine de verre (237 187 € HT)

Le coût prévisionnel s'élève à 242 218 € HT, soit **289 693 € TTC**

Le financement prévisionnel se répartit comme suit :

**DGE** : 30% d'une dépense plafonnée à 100 000 € TTC, soit **30 000 €**  
Ville : le restant, soit : 259 693 € TTC

**Les travaux commenceront après le 1<sup>er</sup> janvier 2011, pour s'achever en fin d'année.**

Le total général de ces projets de travaux s'élève à : 1 326 941 € TTC et la **DGE** pourrait intervenir à hauteur de **120 000 €**, ce qui laisserait un reste à charge pour la ville **1 206 941 €**, hors éventuelle subventions de l'**ADEME**.

### **6) APPROBATION DU PROJET DE LOTISSEMENT : « LA CROIX DE L'ÉPINE » ET DEMANDE DE PERMIS D'AMÉNAGER**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal,

- approuve les dispositions d'ensemble présentées, ainsi que l'avant projet du lotissement « La Croix de l'Épine »,
- mandate Monsieur le Maire à solliciter la demande de permis d'aménager et à transférer la totalité des équipements communs du lotissement dans le domaine public, dès l'achèvement des travaux.

### **7) FINANCEMENT CONCERNANT L'ACQUISITION D'UN SERVEUR PRINCIPAL DU DOMAINE**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve l'acquisition d'un nouveau serveur principal du domaine, avec le mode de financement présenté ci-dessous.

#### **INVESTISSEMENT – DEPENSES**

- une somme de 20.000 euros TTC à l'article 2183 opération 0151-CF020

#### **INVESTISSEMENT – RECETTES**

- une somme de 20.000 euros à l'article 1641 opération 0151-CF020

### **8) SUPPRESSION DU BUDGET CONCERNANT LE LOTISSEMENT « LES TOUCHES »**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à supprimer le lotissement « LES TOUCHES » dans le budget municipal.

### **9) AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE, OUVERTURE DE CRÉDITS POUR RÉGLER LES DERNIÈRES DÉPENSES**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve l'ouverture de crédits ci-dessous pour régler les dernières dépenses de l'aire d'accueil des gens du voyage.

INVESTISSEMENT - DEPENSES

- une somme de 6.000 euros à l'article 2315 opération 0142-CF822

INVESTISSEMENT – RECETTES

- une somme de 6.000 euros à l'article 1641 opération 0142-CF822

-----